



## Achat residence secondaire avec pacs

-----  
Par Visiteur

Bonjour je me permets de vous adresser un mail car j'aurais besoin d'un conseil.

Je suis en train de aquerir une maison (residence secondaire) toute seule avec un pret à mon seul nom.

Je suis pacsée mais pour des raisons autres ethiques et de religions mes parents ne sont pas encore au courant, j'envisage leur dire apres l'achat car en plus ils cotisent pour le 50% de l'achat.

Je voudrais savoir comment faire si devoir signaler au notaire en maniere confidentielle tout cela ou s'il peut y avoir une autre solution

je vous remercie d'avance

Bien Cordialement

-----  
Par Visiteur

Chère madame,

Je suis pacsée mais pour des raisons autres ethiques et de religions mes parents ne sont pas encore au courant, j'envisage leur dire apres l'achat car en plus ils cotisent pour le 50% de l'achat.

Je voudrais savoir comment faire si devoir signaler au notaire en maniere confidentielle tout cela ou s'il peut y avoir une autre solution

Je comprends pas comment vos parents vont financier la moitié de l'immeuble en question alors même qu'ils ne sont pas au courant?

Très cordialement.

-----  
Par Visiteur

Car il s'agit d'un placement de mes parents et ils ne sont pas imposable en france donc on a decidé de faire un investissement locatif a mon nom, dont mon ami ne participe pas

Merci de votre réponse

-----  
Par Visiteur

Chère madame,

Si vous achetez le logement à votre seul nom, et que vos parents contribuent à l'acquisition par votre intermédiaire, alors vos parents ne seront nullement informés de l'acquisition.

Dans la mesure où vous êtes seule à acheter, le notaire va tout simplement exiger votre signature et n'informer personne dans votre entourage.

Très cordialement.